

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00102

### PROGRAMMATION 2017 DU CONTRAT DE VILLE : PREMIERE TRANCHE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 17 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

#### **Pouvoirs :**

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gérard MANET

#### **Membres titulaires absents excusés :**

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI

#### **Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 30 mars 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170217-D20170010210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170330

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017**

### **PROGRAMMATION 2017 DU CONTRAT DE VILLE : PREMIERE TRANCHE**

La loi du 21 février 2014 de programmation de la ville et de la cohésion urbaine redéfinit les quartiers prioritaires à partir du critère unique de concentration urbaine de pauvreté et instaure un nouveau contrat, le Contrat de Ville Urbain et Social pour la période 2015-2020.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2015, le Contrat de Ville 2015-2020 a été adopté. Ce Contrat de Ville est constitué d'un contrat cadre porté par l'Agglomération et décliné en conventions d'application communales et thématiques. Il définit une nouvelle géographie prioritaire, et concerne ainsi 39 quartiers sur 12 communes concernant 70 000 habitants.

Les trois priorités repérées sur le territoire pour réduire les écarts entre ces quartiers et le reste du territoire urbain sont les suivantes :

- renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants ;
- améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération ;
- développer l'activité économique et favoriser l'emploi.

Pour 2017, un appel à projet a été lancé. 348 projets ont ainsi été recensés. 79 projets sollicitent le soutien financier de Saint-Etienne Métropole

Au titre de la 1<sup>ère</sup> tranche de programmation du Contrat de Ville, Saint-Etienne Métropole propose de soutenir 48 projets (cf. annexe 1) en apportant un financement à hauteur de 381 900 € dont 301 400 € en fonctionnement et 80 500 € en investissement, réparti de la manière suivante :

<b>PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant accordé</b>
Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ces habitants	18	104 500
Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération	13 dont 7 en investissement	108 500 dont 80 500 en Investissement
Développer l'activité économique et favoriser l'emploi	17	168 900
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>381 900</b>

Les dépenses correspondantes aux 48 projets seront imputées sur le budget de la politique de la ville :

- Dépenses de fonctionnement : articles 6574/ 65 734 / 65737 / 65 738,
- Dépenses d'investissement : article 204 172.

Pour les subventions en fonctionnement supérieures à 23 000 € et ou pour toutes subventions en investissement quel que soit le montant, des conventions seront signées. Dans un souci de simplification des démarches administratives et financières avec les associations, le mandatement des subventions inférieures à 23 000 € s'effectuera en un seul versement après notification.

En contrepartie, les associations et autres structures bénéficiaires devront conduire les actions conformément aux moyens projetés et s'engageront à fournir le compte-rendu d'exécution de leurs actions.

Le non-respect de leurs obligations aura pour effet le reversement de tout ou partie de l'aide financière attribuée.

Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole pilote les « Semaines de l'Égalité » du 08 mars au 24 mars 2017 pour un coût global direct (hors dépenses de personnel) de 10 500 €. À ce titre, la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole sollicite un co-financement de l'État (CGET) à hauteur de 5 250 €.

Les dépenses et recettes correspondant aux Semaines de l'Égalité seront imputées sur les crédits 2017 de la « politique de la ville » :

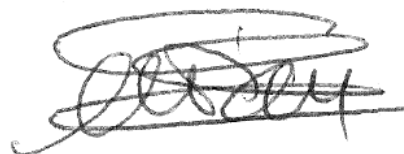
- Dépenses de fonctionnement : chap. 011 – articles 6226, 6257, 6238
- Recettes de fonctionnement : chap.78 – article 74718

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la 1ère tranche de programmation du contrat de ville ;**
- **approuve le versement en une fois des subventions versées aux associations bénéficiant d'une aide financière inférieure à 23 000 € en fonctionnement ;**
- **approuve le conventionnement avec les organismes privés et publics porteurs d'actions citées ci-dessus :**
  - **pour le fonctionnement et dont le montant des subventions est supérieur à 23 000 € : MIFE,**
  - **pour l'investissement : LES FRANCAS, GIER PILAT HABITAT, ALLIADE, ACARS, FERME AU QUARTIER, HABITATS JEUNES CLAIRVIVRE.**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à percevoir les subventions de l'Etat.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU

## ANNEXE 1

### Priorité n°1: Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Conseil Local en Santé Mentale / <b>CHU</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Favoriser la concertation et la coordination de tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale sur le territoire de Saint-Etienne-Métropole afin de : *promouvoir le bien-être comme une composante de la santé mentale *prévenir la souffrance psychique liée aux mécanismes de précarisation présents dans la société *améliorer la prise en charge des troubles psychiques	54000	7500
Appui technique et intermédiation en santé mentale / <b>LIFT</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner les acteurs de terrain dans la mise en oeuvre de projet en matière de santé mentale : * promouvoir la santé mentale et sa prise en compte dans les activités courantes des structures *prévenir la souffrance psychique en agissant sur les déterminants individuels et sociaux *renforcer l'inclusion des personnes atteintes d'un trouble psychique	95 000	10000
Langage commun sur les conduites addictives / <b>LOIREADD</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner une démarche de formation-action des acteurs de proximité autour des conduites addictives sur le quartier de la Chapelle à Andrézieux-Bouthéon	4 500	1000
Médiation santé dans les quartiers de la politique ville / <b>MUTUALITE DE LA LOIRE</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Améliorer l'accès aux droits de santé, à la prévention, aux dépistages et aux soins des personnes résidant dans les quartiers de la politique de la ville	110 000	7000
Prévention et accès aux soins en addictologie / <b>ANPAA42</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Sensibiliser les publics jeunes du dispositif Garantie Jeunes à la problématique des addictions ainsi que les professionnels qui sont en lien avec eux.  Mieux repérer et orienter les jeunes vers les outils existants tels que la Consultation Jeunes consommateurs et le CSAPA du Gier.	12 049	2500
Bouge ta différence / <b>FCOFI</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Faciliter l'accès à l'offre d'équipements, d'activités physiques et sportives notamment pour les plus vulnérables – réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive – accueillir des jeunes désœuvrés et favoriser leur insertion sociale par le sport	9 308	2800
Savoir comprendre agir pour dire non à la haine / <b>ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES</b>	Quartiers prioritaires de SEM	permettre à la jeunesse : de comprendre et maîtriser les outils de communication apprendre à se forger sa propre opinion avec objectivité et comprendre le monde qui l'entoure pour devenir un citoyen.ne éclairé.e	11 400	3000

MJC DE LA LOIRE				
-----------------	--	--	--	--

## ANNEXE 1

### Priorité n°1: Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Faciliter l'accès des jeunes au monde de l'entreprise / <b>CGPME</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Lutter contre le décrochage scolaire / rapprocher les jeunes les plus éloignés du monde de l'entreprise / favoriser l'égalité des chances et lutter contre les discriminations	72 555	15000
Vivons ensemble la République / <b>MJC SAINT CHAMOND</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Eduquer à l'altérité et provoquer la rencontre pour faire tomber les préjugés / mettre en action le "vivre ensemble" : faire ensemble / participer à la construction de l'esprit critique des citoyens et notamment des jeunes	4 500	2000
Favoriser l'accès aux droits des habitants de l'agglomération et lutte contre les discriminations / <b>CDAD</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Favoriser l'accès aux droits et aux services pour les habitants, lutter contre le non recours / assurer une veille et l'apaisement des tensions	119 560	22000
Les LITEEGA : lutter contre les discriminations / <b>UNIS CITES</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Sensibiliser les publics jeunes à la lutte contre les discriminations, à l'égalité filles/garçons, aux valeurs de la république	15 252	4000
Intégration égalité femmes/hommes dans la Politique de la Ville / <b>SOS VIOLENCES CONJUGALES</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Encourager l'approche intégrée de l'égalité F/H-accompagner et former les acteurs	13 900	3000
Ensemble parlons-en § comprendre pour agir / <b>AGASEF</b>	Quartiers prioritaires de SEM	autour de l'exposition : ouvrir des espaces de paroles, développer l'esprit critique, déconstruire des certitudes, construction d'un libre arbitre	29 000	3000
Et maintenant / <b>COMEDIE DE SAINT-ETIENNE</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Mobiliser les jeunes des quartiers politique ville sur un projet artistique innovant	219 597	15000

## ANNEXE 1

### Priorité n°1: Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Eduquer à l'égalité dans la diversité / <b>LIGUE POUR L'ENSEIGNEMENT</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Favoriser l'expression des jeunes sur les thématiques de la fraternité, du racisme, de la discrimination, de la solidarité / lutter contre le racisme, les discriminations et les préjugés	8 000	2000
La farandole de l'égalité / <b>CIDFF</b>	Quartiers prioritaires de SEM	faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes de la prégnance des stéréotypes dans les choix, le renoncement à ses propres possibilités et centres d'intérêt / sensibiliser à l'égalité des droits dans tous les domaines de la vie / favoriser l'élargissement des choix de métiers, de sports... / favoriser une appréciation positive de l'autre sexe et sensibiliser au sexisme "invisible" et aux règles de respect	4 800	2200
La Laïcité au quotidien / <b>LICRA</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Sensibilisation au principe de laïcité, des textes à la pratique	2 130	500
La lutte contre les discriminations au quotidien / <b>LICRA</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Sensibilisation aux discriminations et applications juridiques - mieux vivre ensemble	3 970	2000
<b>TOTAL PRIORITE N°1</b>			<b>789 521</b>	<b>104 500</b>

### ANNEXE 1

#### Priorité n°2: Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Le tri et moi / <b>Epicerie Solidaire des 4 ponts</b>	Quartier la Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier et de leur environnement. Les sensibiliser sur l'utilité et le fonctionnement du tri sélectif. Favoriser une attitude éco citoyenne.	<b>2 830</b>	<b>1000</b>
Le jardin partagé / <b>Tissage Coloré</b>	Quartier Centre Ville / Montcel à la Ricamarie	Favoriser la consolidation des jardins partagés. Améliorer le cadre de vie des habitants. Encourager la mixité des publics et les rencontres. Favoriser le lien social, la mixité sociale culturelle et intergénérationnelle. Sensibiliser les habitants à des pratiques écologiques de jardinage.	<b>7 750</b>	<b>3000</b>
J'aime ma friche / <b>CAPTAIN LUDD</b>	Quartier Crêt de Roc à SAINT-ETIENNE	Redonner une attractivité aux centres anciens dégradés. Investir les délaissés urbains pour les transformer de façon temporaire et les aménager de façon expérimentale et innovante dans l'attente des aménagements « définitifs »	<b>18 800</b>	<b>3500</b>
Produire du Commun / <b>Amicale laïque du Cret de Roc</b>	Quartier Crêt de Roc à SAINT-ETIENNE	Aménager des espaces publics éphémères révélant les besoins par l'usage contributif : sur les friches en attente de reconstruction, sur les espaces publics dégradés en attente d'aménagements	<b>12 000</b>	<b>4000</b>
Cadre de vie et citoyenneté / <b>Centre Social St Julien</b>	Quartier Saint Julien à SAINT CHAMOND	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier et de leur environnement / Accompagner les habitants dans une démarche d'acteur citoyens / Permettre aux habitants de s'approprier les espaces	<b>23 900</b>	<b>1500</b>
Atelier de valorisation des déchets et conciergerie / <b>RUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	Quartier Crêt de Roc à SAINT-ETIENNE	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier et de leur environnement. Rendre le grand public acteur de l'écocitoyenneté par la pratique du réemploi des objets et des déchets de la vie courante. Améliorer le cadre de vie en intervenant sur les dépôts sauvages d'encombrants dans le quartier	<b>41 000</b>	<b>15000</b>
<b>TOTAL PRIORITE N°2 FONCTIONNEMENT</b>				<b>28 000</b>
Les jeunes font le mur d'expression / <b>LES FRANCAS</b>	Quartier Fonsala à SAINT CHAMOND	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier / Rendre ces espaces plus conviviaux et plus visibles pour la population et les jeunes	<b>12200</b>	<b>8000</b>
Espaces extérieurs du groupe Fonsala rue du Berry / <b>GIER PILAT HABITAT</b>	Quartier Fonsala à SAINT CHAMOND	Améliorer le cadre de vie via un projet structurant d'aménagement (résidentialisation)	<b>660 550</b>	<b>40 000</b>

Mise en place d'une parabole collective / <b>ALLIADE</b>	Quartier Montreynaud à SAINT-ETIENNE	Améliorer le cadre de vie / Améliorer l'esthétique du bâtiment et éviter la stigmatisation	<b>12000</b>	<b>6000</b>
Mémoire des mineurs / <b>ACARS</b>	Quartier Tarentaize à SAINT-ETIENNE	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier./ Intervenir sur le territoire en embellissant un site phare / Favoriser une meilleure utilisation de ce lieu par son appropriation / Valoriser l'image des jeunes / Favoriser l'ouverture culturelle	<b>19761</b>	<b>6000</b>
Aménagement participatif des espaces rue Deverchère : jardin pédagogique, square, jardin partagé / <b>FERME AU CHANTIER</b>	Quartier Tarentaize à SAINT-ETIENNE	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier / Aménager les différents espaces avec et pour les usagers dans le cadre de chantiers participatifs.	<b>22 000</b>	<b>5500</b>
Communs Comestibles Aménagements 2017 / <b>FERME AU CHANTIER</b>	Quartier Tarentaize à SAINT-ETIENNE	Aménager des espaces publics répondant aux usages des habitants en intégrant les objectifs du Développement Durable et de vivre ensemble. Démarrer un projet structurant à l'échelle du quartier. Favoriser le développement de l'autonomie alimentaire des habitants	<b>38 000</b>	<b>10000</b>
GUSP-Aménagement paysager / <b>HABITATS JEUNES CLAIRVIVRE</b>	Quartier Crêt de Roc à SAINT-ETIENNE	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier. Créer un verger participatif d'arbres fruitiers et initier les résidents et les habitants volontaires à l'entretien des arbres fruitiers.	<b>8000</b>	<b>5000</b>
<b>TOTAL PRIORITE N°2 INVESTISSEMENT</b>				<b>80 500</b>
			<b>TOTAL PRIORITE N°2</b>	<b>878 791</b>
				<b>108 500</b>



**ANNEXE 1**

**Priorité n°3: Développer l'activité économique et favoriser l'emploi**

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Relais emploi / <b>Centre Social Colibri</b>	Quartier Cotonne à SAINT-ETIENNE	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	20214	7200
Relais emploi / <b>Maison de Quartier du Crêt de Roc</b>	Quartier Crêt de Roc à SAINT-ETIENNE	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	16900	7200
Relais emploi / <b>Centre Social Sysley</b>	Quartier Sud-est à SAINT-ETIENNE	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	26500	9000
Relais emploi / <b>PIMMS</b>	Quartier Montreynaud à Saint-Etienne	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	43000	18000
Relais emploi / <b>Centre Social Babet</b>	Quartier Tarentaize à SAINT-ETIENNE	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	41063	18000
Relais emploi / <b>Centre Social Arlequin</b>	Quartier Terrenoire à SAINT-ETIENNE	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	23004	9000
Relais emploi / <b>AGASEF</b>	Quartier Centre Ville / Montcel à la Ricamarie	Accueillir, informer et orienter vers le Service Public de l'emploi	25000	9000
Fabrique à entreprendre / <b>MIFE</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner des habitants des quartiers à la création d'activité économique en proposant une offre globale de services allant de la sensibilisation jusqu'au suivi post création.	103550	36000
Missions intérimaires espaces verts / <b>Loire Service Environnement</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Confronter les bénéficiaires à une situation réelle de travail afin de leur permettre d'intégrer le monde de l'emploi	131150	5000
Job academy / <b>FACE</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Accompagner vers et dans l'emploi des publics éloignés de l'emploi en les préparant aux entretiens d'embauche	56680	18000
Entrez en jeu / <b>CREPI 42-43</b>	Quartiers prioritaires de la vallée de l'Ondaine	Proposer à des jeunes motivés une alternance d'activités sportives en clubs et des stages en entreprises pendant 3 mois	15000	2500
Coopérative Jeunesse de Services / <b>TALENTS CROISES</b>	Quartiers prioritaires de la vallée du Gier	Accompagner des jeunes de 16 à 20 ans pour qu'ils mettent sur pied leur propre entreprise coopérative afin d'offrir des services au sein de leur quartier durant les 2 mois d'été.	41950	7500

## ANNEXE 1

### Priorité n°3: Développer l'activité économique et favoriser l'emploi

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Plateforme dans le bâtiment / <b>GEIQ Batiscafe</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Faire découvrir aux jeunes les métiers du bâtiment en leur proposant des stages en entreprises	37936	5000
Déploiement de la Plateforme RSE / <b>FACE</b>	Quartiers prioritaires de SEM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les entreprises des Quartiers Politique de la Ville autour de la problématique « Responsabilité Sociale des Entreprises »</li> <li>• Recueillir et analyser les offres d'emploi des entreprises mobilisées</li> <li>• Transmettre ces offres auprès des relais emploi, des acteurs de l'emploi tels Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi pour élargir le sourcing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10200</li> </ul>	4000
Développer son employabilité et la connaissance de l'entreprise / <b>ACCTIFS</b>	Quartier la Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le fonctionnement de l'entreprise par le jeu aux habitants, élèves et professionnels de l'insertion;</li> <li>- Organiser des temps d'échanges de proximité entre entreprises et habitants sur une thématique définie (sensibilisation aux emplois industriels pour les femmes, bilan de compétences, les nouveaux métiers, les différents types de contrat...);</li> <li>- Proposer des stages « découverte des métiers » à l'usine Badoit pendant 3-4 jours.</li> </ul>	19007	8000
Savoirs de base et emploi / <b>CENTRE SOCIAL NELUMBO</b>	Quartier la Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les freins d'accès à l'emploi</li> <li>• Faire prendre conscience aux jeunes de leurs besoins en formation et leur proposer des parcours adéquats</li> </ul>	10200	3000
Monts de la Balle ici ou là-bas / <b>MISSION LOCALE JEUNES DU FOREZ</b>	Quartier la Chapelle à ANDREZIEUX-BOUTHEON	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un groupe de jeunes et les faire participer à différents ateliers (voix, théâtre, vidéo/photo, PSC1, du projet culturelle au projet personnel et professionnel) et aux réunions du comité d'organisation;</li> <li>• Mettre en place des stages de découverte des métiers avec les entreprises partenaires du festival;</li> <li>• Mobiliser les jeunes pendant les 4 journées du festival en leur donnant un rôle spécifique.</li> </ul>	21484	2500
<b>TOTAL PRIORITE N°3</b>			<b>632638</b>	<b>164900</b>

**ANNEXE 2**

<b>Porteur et intitulé de l'action</b>	<b>Territoire concerné</b>	<b>Objectifs de l'action</b>	<b>Coût de l'action</b>	<b>Demande ETAT</b>
<b>SAINT-ETIENNE METROPOLE / Semaine de l'égalité</b>	Quartiers prioritaires de SEM	Promouvoir l'accès au droit et la lutte contre les discriminations et l'égalité H/F sur l'agglomération en créant un temps fort évènementiel annuel	<b>10500</b>	<b>5250</b>